

Questions et remarques relative à l'ordre du jour (AUPPSV)

Conseil Portuaire de St Vaast (12/06/2026)

1.1 – Approbation du compte rendu du Conseil Portuaire du 14/11/2025

- Le compte rendu diffusé initialement a été repris (sans indice de révision) en intégrant les commentaires du compte rendu du conseil portuaire précédent (Juin 2025)
- Il n'a pas été corrigé des erreurs relevées, transmises courant Avril.
- La correction de compte rendu reste à faire (nombre de votants incorrect notamment)

1.2 – Code des ports

- Le code des ports indique que les documents examinés lors d'un conseil portuaire doivent être disponibles au moins 8 jours au plus tard avant la réunion
- Ceux-ci ont été mis en ligne le Lundi 8/06, pour le conseil portuaire du 12/06, à 14h00, soit moins de 5 jours. Le Comité Départemental est en défaut vis à vis de la réglementation et cela nuit à la réactivité des participants

1.3 – Ordre du jour

- Dans l'ordre du jour, il manque le point annoncé en Novembre sur l'avancement 2025 de la démarche « ports propres » et sur les engagements de cette démarche pour 2026. Nous attendons cette présentation dont le mail du maître de port du 31/05 ne parle pas
 - Quelles étaient les cibles 2025 et quel est l'avancement correspondant ?
 - Quelles sont les nouvelles cibles 2026 ?

2-3 – Rapport d'activité du port et travaux

Sujet : travaux prévus en 2026

- La microfiltration indiquée en Novembre a disparu de la liste
- La pose des anodes sur les pieux n'est pas citée. Expliquer alors que le port a constaté l'absence des anodes ?
- Il était programmé en 2025/26 la rénovation et l'aménagement des pontons B et C. Qu'en est-il ?
- Un point sur les suites de la tempête Goretti s'impose :
 - Quel est le coût des remplacements des pontons abimés et des réparations associées ,
 - Quand et sur quelle durée doivent se dérouler ces travaux ? (La commande est-elle passée)
 - Quel est l'état des fixations des pontons autres que C et D ? Certains doivent-ils être remis à niveau ?
 - Comme indiqué, des réparations provisoires ont été faites sur les pontons D mais le C reste avec des sangles et obstacles en travers
 - Pour ces sujets, quelle est la part prise en compte par l'assurance du port ? (ou reste à charge de la SPL ?)
 - Quel est l'avancement des expertises sur ces dommages au port ?
 - Combien de bateaux ont fait l'objet de déclaration de sinistre au port ?
- Modification du ponton B (élargissement et déplacement de la vedette SNSM ?
- Platelages ponton B à changer ?
- Bornes lumineuses de la promenade de Bridport signalées arrachées ?
- Modification du bateau de servitude électrique (braquage pour manœuvrabilité en remorquage)
- Aménagement de la cale des chantiers Bernard : caniveau de récupération des effluents de carénage ?
- Généralisation des nouvelles échelles sur la grande jetée ?
- Avancement des remises à niveau des bornes de fluides des pontons ?
- Bornes fluides pour les pêcheurs ?
- Retour d'expérience du curage de décanteur 2026 de la zone technique ?

4 – Budget exécuté 2025 – Remarques et questions

- Le port de St Vaast a augmenté ses bénéfices en relatif de 18 % sur le carburant « pêche » avec un bénéfice net passant de 96 k€ (2024) à 121 k€ en 2025
Au global carburant, la marge par rapport au chiffre d'affaire passe de 11,14 % à 14,41 % soit +29 %
- Hors carburant l'augmentation des recettes 2025 provient de l'augmentation des tarifs de location longue durée -> + 5,5 %
- 25 k€ sont versés aux provisions. A quel titre ?
- Les dépenses d'entretien sont « maîtrisées », contenues mais des travaux nécessaires ne sont pas exécutés (anodes des pieux par exemple)
- Les charges de personnel sont en ligne avec celles de 2024 relativement aux effectifs réels
- Forte augmentation du coût des assurances prenant 29 % sur 1 an et 47 % sur 2 ans ! A expliquer ?
- Frais de dragage de 50 k€ en 2025. Ceci est à suivre dans la durée
- Par rapport au budget prévisionnel, les recettes sont à 153 k€ inférieures au prévu soit -7 % mais les coûts sont contenus pour un résultat global à l'équilibre (+5 k€ après impôts)

6 – Règlement de police du port

- Début Janvier les élus du Clupp ont été consultés sur la modification du règlement de police
- Début Mai, ce nouveau règlement est apparu sur le site internet du département (document publié le 29/01/2026)
- Cette version n'intègre pas les remarques formulées par notre association sur la limitation d'accès aux pontons pour les personnes à mobilité réduite !

Questions diverses

- Point propreté du port
 - Constat d'un non maintien en propreté des navires de servitude du port dont le bateau à propulsion électrique
 - Les cultures d'algues sous les pontons et catway ne se sont jamais aussi bien portées, les bateaux vont peut-être bientôt déranger les cultures
- Bateaux en déshérence
 - Vente du Swede : résultat et prix final ?
 - Avancement vente du « Le Tham » ?
 - Autres opérations ?
- Sanitaires
 - A la capitainerie, l'état des sanitaires femme laisse à désirer : convecteur HS, robinet manquant
 - A la Marina, de Pâques aux beaux jours on a droit de se les geler et de prendre une douche sous un filet d'eau froide
 - Absence de fermeture fenêtre sanitaire Marina (vu le 13/05)
 - Les visiteurs sont encouragés à rester sales ou à utiliser leur propre toilette à bord pour être en phase avec « Ports Propres »
- Course croisière Edhec
 - Quel retour d'expérience de la course pour le port ?
 - Pas de personnel du port sur les pontons au retour des manches de la CEE
 - Pagaille constatée au retour des régates avec par fort vent d'est car des placements de bateaux sont non respectés
 - Des « petits » ayant pris la place de « plus gros », certains gros bateaux se sont retrouvés sur des catway non adaptés avec des situations scabreuses par la suite
- La Marina
 - Fonctionnement brasserie «La Marina » et travaux réalisés

- Cotation UNAN
Comme présenté en 2024 nous tenons à jour cette cotation. Pour 2026 le port perd 3 points relatifs :
 - Manque de transparence avec refus de dialogue
 - Toilette Marina inappropriées (froid et débit eau et température)
 - Manque flagrant d'entretien (anodes)
- Dragage bassin Hérel Granville
 - Seules les allées sont draguées et non l'espace sous les bateaux et pontons. Comme constaté dans l'avant-port de St Vaast, la vase devrait se réétaler ensuite, limitant l'effet du dragage
 - Se faire expliquer la méthodologie de la SPL
- Panneaux d'affichage
 - Absence de panneaux d'affichage pour les petites annonces à la capitainerie